



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Action de la France en Biélorussie

Question écrite n° 34521

### Texte de la question

M. Christophe Lejeune interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'action menée par la France contre la répression qui sévit en Biélorussie. Le lundi 16 novembre 2020, l'opposition populaire, démocratique et pacifique en Biélorussie entrait dans son centième jour de mobilisation contre les résultats de la dernière élection présidentielle. L'écrasante victoire déclarée de Loukachenko ne peut résister à l'épreuve de la réalité. Depuis plus de cent jours, les femmes de Biélorussie d'abord, suivies par l'ensemble de la population, ont très fortement manifesté au sein de cortèges de centaines de milliers de personnes au nom de la démocratie. Depuis plus de cent jours une forte répression s'abat sur l'opposition dont les leaders ont été contraints de quitter le pays ou sont aujourd'hui emprisonnés. Le jeudi 12 novembre 2020 au soir, un nouveau drame a eu lieu. Un manifestant a été tué lors de sa détention par la police; il s'appelait Roman Bondarenko. L'émotion soulevée par ce drame est malheureusement de moins en moins forte sur la scène internationale. La résignation semble gagner du terrain. Or on ne doit pas oublier les militants biélorusses qui se battent pour la démocratie et des élections libres. On ne le peut pas car on est Français, il est de la nature des Français de défendre partout la liberté et la justice. Des sanctions européennes ont été votées contre Loukachenko et son premier cercle. On ne peut que saluer cette décision qui va dans le bon sens. Mais, en sa qualité de président du groupe d'amitié France-Biélorussie, il appelle le Gouvernement à aller plus loin dans le soutien politique à l'opposition incarnée par Svetlana Tikhanovskaïa et Pavel Latouchka. Il l'interroge sur les actions menées par la France, conjointement avec l'Union européenne, afin soutenir le peuple biélorusse qui conteste à juste titre les derniers résultats électoraux, et sur l'avancée des négociations entre l'UE et la Russie à ce propos.

### Texte de la réponse

La position de la France sur la crise politique qui se poursuit en Biélorussie est sans ambiguïté : la France ne reconnaît pas la légitimité d'Alexandre Loukachenko et soutient la mobilisation démocratique qui s'exprime en Biélorussie depuis plus de trois mois. Le Président de la République a d'ailleurs rencontré Svetlana Tikhanovskaïa à Vilnius le 28 septembre dernier, et le ministre de l'Europe et des affaires étrangères l'a également rencontrée, à Bruxelles, le 21 septembre. La France soutient cette mobilisation démocratique en apportant sa contribution et son appui à la société civile, en aidant les victimes des répressions, les médias indépendants et la jeunesse, à travers des bourses et des programmes de mobilité, à titre national, et dans le cadre de programmes européens qui se sont massivement et rapidement mobilisés pour faire face à ces urgences. La France rejette et condamne toutes les pratiques de répression et de violation des libertés démocratiques, qui ne faiblissent pas. L'Union européenne les a également sanctionnées et a adopté des sanctions contre 55 responsables impliqués dans les fraudes électorales et la répression, dont Alexandre Loukachenko. Ces sanctions seront élargies à d'autres responsables biélorusses, en particulier dans la sphère économique, dès lors que les exactions du régime ne cesseront pas. La pression exercée par les Européens doit contribuer à l'établissement d'un dialogue politique entre les autorités et la société civile biélorusses, qui est la seule voie d'une sortie de crise. Or, l'instauration d'un dialogue serein et constructif suppose que ses participants soient libres. La France attend donc des autorités biélorusses qu'elles libèrent tous les prisonniers

politiques et qu'elles mettent un terme aux violences et aux interpellations. Dans cette crise, la France soutiendra toute solution politique répondant aux aspirations profondes du peuple biélorusse.

## Données clés

**Auteur** : [M. Christophe Lejeune](#)

**Circonscription** : Haute-Saône (2<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 34521

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire** : [Europe et affaires étrangères](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [1er décembre 2020](#), page 8575

**Réponse publiée au JO le** : [5 janvier 2021](#), page 103